

MAÎTRISE (M.SC.)

ÉTUDES AUTOCHTONES

2026-2027



TABLE DES MATIÈRES

1 PRÉSENTATION	1
2 DIRECTION ET SECRÉTARIAT	2
Membres	2
Secrétariat et administration	2
3 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
Services à la communauté étudiante	3
Mode de gestion des programmes	4
Litige	4
4 RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME	5
Objectifs	5
Conditions d'admission	5
Régime d'études et durée maximale des études	7
5 STRUCTURE DU PROGRAMME	8
Cheminement type à la maîtrise en études autochtones ¹	9
Comité d'encadrement	10
Le mémoire	10
Évaluation du mémoire	11
6 LANGUE	12
7 ÉTHIQUE	12
8 NOTATION	12
9 PRINCIPALES RESSOURCES PROFESSORALES	13
10 DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS	16
ETA8001 Projet de mémoire I (3cr.)	16
ETA8002 Projet de mémoire II (3 cr.)	16
ETA8003 Méthodes, épistémologie et éthique de la recherche autochtone (3 cr.)	16
ETA8004 Histoire, sociétés et cultures des Peuples autochtones en Amérique du Nord (3 cr.)	17
ETA8010 Atelier de cartographies autochtones (3 cr.)	17
ETA8011 Systèmes et transmission des savoirs autochtones (3 cr.)	18
ETA8012 Leadership, gouvernance et autodétermination des Peuples autochtones (3 cr.)	18
ETA8013 Lectures dirigées (3 cr.)	18
ETA8014 Sujets spéciaux I (3 cr.)	19
ETA8015 Sujets spéciaux II (3 cr.)	19
ETA8016 Séminaire thématique en études autochtones (3 cr.)	19
ETA8024 Mémoire (24 cr.)	19
MOB8120 Pratiques de recherche et action publique en contexte autochtone (3 cr.)	20
SOC2400 Femmes autochtones : histoire, territoire et gouvernance (3 cr.)	20
SOC2401 Sujets de pointe en études autochtones (3 cr.)	21
UCS6060 Logiques et dynamiques urbaines des Premiers Peuples (3 cr.)	21

1 | PRÉSENTATION

L’Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ont uni leurs forces pour créer des programmes conjoints de maîtrise et de doctorat en études autochtones, une première au Québec. Les deux institutions, en travaillant conjointement, bénéficient d’une masse critique de professeures et de professeurs pour recruter, former et diriger un nombre significatif d’étudiantes et d’étudiants, notamment autochtones. Les programmes ont recours à des formules pédagogiques novatrices, comme les cercles de parole, l’enseignement sur le terrain et les rencontres avec des détentrices et des détenteurs de savoirs autochtones. En outre, des personnes autochtones prendront part aux activités d’enseignement, de supervision des étudiantes et des étudiants et à la gouvernance des programmes.

Le développement des deux programmes répond à la volonté de faire des études autochtones un domaine d’enseignement et de recherche à part entière et vise à former du personnel hautement qualifié pour répondre aux priorités de formation et de recherche identifiées par les Peuples autochtones. Ces programmes de formation, de nature multidisciplinaire, s’inscrivent dans une approche de coconstruction des connaissances. La mobilisation des connaissances, aussi au cœur de l’enseignement et de la recherche liée aux programmes, favorise la diffusion et la circulation des résultats de recherche auprès des instances et organisations autochtones, ainsi que leur appropriation commune.

La photo qui illustre la page couverture de ce guide représente un segment d’une œuvre de l’artiste innu Carole Bérubé-Therrien et s’intitule « **Ushkuai utei** » ou « Cœur de bouleau ». Elle est exposée sur le site extérieur Tesabidan devant le pavillon des Premiers-Peuples du campus de l’UQAT à Val-d’Or. Ce lieu a été pensé comme un espace de rencontre et de dialogue, dédié à l’enseignement, au partage et à la réconciliation. Cette réalisation s’inscrit dans le cadre du projet de médiation artistique Madamikana, piloté par l’organisme Minwashin. L’artiste est inscrite à l’INRS et fait partie de la première cohorte des étudiantes à la maîtrise en études autochtones INRS-UQAT.

2 | DIRECTION ET SECRÉTARIAT

Le programme de maîtrise en études autochtones (1925) est un programme conjoint entre l’Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l’Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Il est administré conjointement par l’INRS et l’UQAT et les cours sont offerts par le corps professoral des deux institutions. Les personnes étudiantes sont rattachées à l’établissement dans lequel elles déposent leur demande d’admission et où se trouve leur direction de recherche. Une personne étudiante inscrite à l’INRS ne peut avoir une direction de recherche à l’UQAT, bien qu’une codirection à l’UQAT soit possible — et vice versa.

MEMBRES DU COMITÉ DES PROGRAMMES

INRS	UQAT
Stéphane Guimont Marceau Directrice des programmes de maîtrise et doctorat Tél : (514) 499-4061 Courriel : stephane.gmarceau@inrs.ca	Ioana Radu Directrice des programmes maîtrise et doctorat Téléphone : 1-866-891-8728 # 6559 Courriel : ioana.radu@uqat.ca
Nancy Wiscutie-Crépeau Membre du comité local Courriel : nancy.wiscutie-crepeau@inrs.ca	Suzy Basile Membre du comité local Téléphone : 1-866-891-8728 poste 6336 Courriel : suzy.basile@uqat.ca
Marie-Ève Drouin-Gagné Membre du comité local Tél : (819) 874-8728 ou 1-866-891-8728 # 6538 Courriel : marie-eve.drouin-g@inrs.ca	Joanie Caron Membre du comité local Téléphone : 1-866-891-8728 poste 6570 Courriel : joanie.caron@uqat.ca

SECRÉTARIAT ET ADMINISTRATION

INRS	UQAT
Mélanie Morin Agente administrative aux dossiers étudiants Centre Urbanisation Culture Société de l’INRS Téléphone : (514) 499-8261 385, rue Sherbrooke Est, bureau 1101 Montréal (Québec) H2X 1E3 ucs.etudes@inrs.ca	Marta Roussel Technicienne en administration, École d’études autochtones 663, 1 ^{re} avenue, Val-d’Or, (Québec) J9P 1Y3 819 762-0971 poste 6534 1 877 870-8728 Technicienne.EEA@uqat.ca

3 | RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Mode d'enseignement

Les cours du programme se donnent en mode virtuel. Certains cours toutefois, tels que les ateliers de spécialisation donnés à la session d'été, sont offerts de manière intensive sur le terrain où la présence est requise.

SERVICES À LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

INRS

Personnes étudiantes :
<https://inrs.ca/les-etudes/services-ressources-etudiants/>

UQAT

Personnes étudiantes :
<https://www.uqat.ca/services/etudiants/>

Peuples autochtones :
<https://www.uqat.ca/services/etudiants/spp/>

DATES IMPORTANTES

Le programme dans les deux institutions suit le calendrier régulier de l'UQAT.

UQAT : www.uqat.ca/admission/calendrier-universitaire

INRS : <https://inrs.ca/les-etudes/bureau-du-registraire/calendrier-universitaire> (programmes conjoints)

MODE DE GESTION DES PROGRAMMES

La gestion des programmes est assurée par trois instances :

- 1- **Les directions et comités de programmes locaux** (INRS et UQAT), nommés selon les règles de chaque établissement.
- 2- **Le comité de programmes interinstitutionnel**, composé des deux directions locales, de deux représentant.e.s étudiant.e.s (un par établissement), et d'un.e représentant.e autochtone extérieur.e aux institutions universitaires.
- 3- **Le comité interétablissement**, composé de trois représentant.e.s de chaque établissement, est créé afin de s'assurer du respect de l'entente, promouvoir la collaboration entre l'INRS et l'UQAT et veiller aux règlements d'éventuels litiges entre les deux établissements.

LITIGE

Toute difficulté devra être soumise sans délai par une personne étudiante au comité local de programme de son établissement qui pourra faire le suivi au comité interinstitutionnel. Tout litige persistant, non résolu par le comité de programmes interinstitutionnel, est soumis au comité interétablissement.

4 | RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

Grade	Durée	Crédits
Maître ès sciences, M.Sc.	Temps complet : 2 ans Temps partiel : 4 ans	45

Ce programme est offert conjointement par l'INRS et l'UQAT

[Lien vers le programme sur le site INRS](#)

[Lien vers le programme sur le site UQAT](#)

OBJECTIFS

De façon globale, la maîtrise en études autochtones vise à amener les personnes étudiantes à :

- acquérir une compréhension approfondie des réalités historiques, sociales, culturelles, économiques, environnementales, de genre, politiques et juridiques spécifiques à l'univers des Peuples autochtones, de même que des enjeux et des défis contemporains ;
- développer des compétences en matière de coconstruction des connaissances ;
- développer l'esprit critique et les aptitudes pour l'analyse, la synthèse et la rédaction; et à comprendre et analyser les enjeux de société qui interpellent les Peuples autochtones aux échelles locale, nationale et internationale.

Plus spécifiquement, la maîtrise vise à amener les personnes étudiantes à :

- développer une compréhension plurielle et interdisciplinaire des enjeux de société qui interpellent les Peuples autochtones aux échelles locale, nationale et internationale ;
- circonscrire de multiples trajectoires sociales des Peuples autochtones au cours de l'histoire et au cours de la période contemporaine ;
- mener une réflexion sur la coconstruction des connaissances de même que sur l'épistémologie et l'éthique de la recherche autochtone ;
- acquérir de nouveaux concepts (rôle, usages, portée) et de nouveaux outils méthodologiques, éthiques et théoriques liés aux défis de la recherche autochtone.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission au programme de maîtrise et les critères qui serviront à une recommandation d'admission sont les suivants.

- **Base universitaire**

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences humaines, en sciences sociales ou dans un domaine pertinent avec la thématique de recherche et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2, mais supérieure ou égale à 2,7 sur 4,3, sera étudié par le comité d'admission et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

- **Base de l'expérience**

Avoir les connaissances, la formation ou l'expérience jugées pertinentes pour réaliser le programme de maîtrise. Tout dossier de candidature reçu sur la base de l'expérience sera étudié par le comité interinstitutionnel.

- **Langue**

La personne candidate doit avoir une bonne connaissance de la langue française (parlée et écrite) ; la compréhension de l'anglais écrit est également nécessaire.

- **Direction de recherche**

La personne candidate doit identifier sa directrice ou son directeur de recherche au moment du dépôt de sa demande d'admission. Les personnes intéressées à suivre le programme sont invitées à communiquer au préalable avec des professeurs et professeures partageant leurs thématiques de recherche (voir la liste à la fin de ce guide) pour vérifier leurs disponibilités. Au besoin, une entrevue pourrait être exigée.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Lettre de présentation et de motivation ;
- Dernier relevé de notes ;
- Brève problématique de recherche ;
- Curriculum vitae ;
- À l'INRS, trois (3) lettres de recommandation sont aussi demandées.

La lettre de présentation et de motivation doit inclure :

- Justification de l'intérêt pour le programme ;
- Justification des acquis qui permettront de compléter le programme ;
- Expérience en lien avec la recherche sur les thématiques autochtones ;
- Formation antérieure suffisante pour une maîtrise en études autochtones ;
- Connaissance préalable des milieux envisagés pour le projet de recherche ;
- Particulièrement dans le cas d'une admission basée sur l'expérience, la lettre doit inclure :
 - Publications scientifiques ou professionnelles ;
 - Présentations dans des colloques/conférences ;
 - Expérience de recherche (en contexte autochtone ou non) ;
 - Expérience de travail en contexte autochtone.

La problématique de recherche doit présenter en un paragraphe :

- Une présentation du sujet ou de la thématique d'intérêt ;
- Un aperçu des méthodes envisagées ;
- Une brève justification de la pertinence du projet.

Il est entendu que cette présentation est une ébauche. Le programme prévoit dans son cheminement les étapes de construction de la problématique qui sera utilisée pour la recherche.

Capacité d'accueil

Le programme de maîtrise en études autochtones n'est pas contingenté. Admissions aux sessions d'automne et d'hiver.

Méthodes de sélection

Toutes les demandes d'admission reçues seront étudiées, dans un premier temps, par les directions locales de programmes de chaque établissement (selon l'établissement où la demande a été effectuée), conformément aux règles et aux politiques d'admission en vigueur dans les programmes.

Les dossiers d'admission plus complexes, reçus sur la base de l'expérience ou avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais supérieure ou égale à 2,7 sur 4,3, seront soumis au comité interinstitutionnel. Au cours du processus d'analyse, une attention particulière sera portée à la reconnaissance des savoirs et des expériences des candidates et des candidats autochtones.

RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE MAXIMALE DES ÉTUDES

Deux régimes d'études sont possibles pour la maîtrise en études autochtones : un parcours à temps complet d'une durée de 2 ans ou un parcours à temps partiel d'une durée de 4 ans. Une prolongation des études est possible selon les documents normatifs de l'établissement d'attache.

À l'INRS, un seul changement de régime (de temps complet à temps partiel ou vice-versa) est possible pour la durée du programme.

À l'UQAT, une personne étudiante ne peut effectuer plus de deux (2) changements de programme ou d'orientation après son admission, à moins d'une autorisation écrite de la direction du département (Règlement 10, section 23.3).

5 | STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise en études autochtones est composée de 45 crédits répartis entre sept cours de trois crédits (quatre cours obligatoires, un atelier de spécialisation obligatoire et deux cours optionnels) totalisant 21 crédits, et un mémoire de 24 crédits.

Les cours se donnent en mode virtuel, sauf pour les ateliers de spécialisation qui sont offerts de manière intensive sur le terrain où la présence est requise. Les cours obligatoires permettent de jeter les bases épistémologiques, méthodologiques et conceptuelles essentielles au cheminement des personnes étudiantes, alors que les ateliers de spécialisation misent sur une formule intensive avec des exercices pratiques et de terrain et la mise en relation avec des intervenantes et des intervenants de divers milieux. Les deux cours optionnels offrent quant à eux la possibilité aux personnes étudiantes d'approfondir leurs connaissances sur des sujets en lien avec leurs travaux de recherche. Le tableau suivant présente la structure du programme de maîtrise. Voir la description des cours à la section 10.

Bloc de cours obligatoires (15 crédits)	Bloc mémoire (24 crédits)
<ul style="list-style-type: none">- ETA8001 Projet de mémoire 1 (3 cr.)- ETA8002 Projet de mémoire 2 (3 cr.)- ETA8003 Méthodes, épistémologie et éthique de la recherche autochtone (3 cr.)- ETA8004 Histoire, sociétés et cultures des Peuples autochtones en Amérique du Nord (3 cr.)- 1 atelier de spécialisation obligatoire de 3 crédits parmi ces choix :<ul style="list-style-type: none">o ETA8010 Atelier de cartographies autochtones (3 cr.) ouo MOB8120 Pratiques de recherche et action publique en contexte autochtone (3 cr.)	<ul style="list-style-type: none">- ETA8024 Mémoire (24 cr.)- Ou 24 crédits de recherche à l'INRS

Bloc des cours optionnels (6 crédits)
<p>La personne étudiante choisit six crédits parmi les suivants, selon la disponibilité :</p> <ul style="list-style-type: none">- ETA8011 Systèmes et transmission des savoirs autochtones (3 cr.)- ETA8012 Leadership, gouvernance et autodétermination des Peuples autochtones (3 cr.)- ETA8013 Lectures dirigées (3 cr.)- ETA8014 Sujets spéciaux I (3 cr.)- ETA8015 Sujets spéciaux II (3 cr.)- ETA8016 Séminaire thématique en études autochtones (3 cr.)- SOC2400 Femmes autochtones : histoire, territoire et gouvernance (3 cr.)- SOC2401 Sujets de pointe en études autochtones (3 cr.)- UCS6060 Logiques et dynamiques urbaines des Premiers Peuples (3 cr.) <p>Ou tout autre cours choisi parmi la banque de cours de 2e cycle de l'INRS ou de l'UQAT sous réserve d'approbation par la direction de programme et la direction de recherche.</p>

CHEMINEMENT TYPE À LA MAÎTRISE EN ÉTUDES AUTOCHTONES¹

Temps complet

Année 1			Année 2		
Automne	Hiver	Été	Automne	Hiver	Été
ETA8001 Projet de mémoire 1 (3 cr.)	ETA8003 Méthodes, épistémologie et éthique de la recherche autochtone ³ (3 cr.)	Atelier de spécialisation (3 cr.)	2 ^e cours optionnel (3 cr.)	Recherche et rédaction	Fin de la rédaction du mémoire
ETA8004 Histoire, sociétés, cultures des Peuples autochtones (3 cr.)	1 ^{er} cours optionnel (3 cr.)	ETA8002 Projet de mémoire II (3 cr.) ⁴	Recherche et rédaction	Recherche et rédaction	ETA8024 Mémoire (24 cr.)
Recherche ²	Recherche	Recherche	Recherche et rédaction	Recherche et rédaction	

Temps partiel

Année 1			Année 2		
Automne	Hiver	Été	Automne	Hiver	Été
ETA8004 Histoire, sociétés, cultures des Peuples autochtones (3 cr.)	ETA8003 Méthodes, épistémologie et éthique de la recherche autochtone (3 cr.)	Atelier de spécialisation (3 cr.)	ETA8001 Projet de mémoire 1 (3 cr.)	1 ^{er} cours optionnel (3 cr.)	ETA8002 Projet de mémoire II (3 cr.) ⁴
Année 3			Année 4		
Automne	Hiver	Été	Automne	Hiver	Été
2 ^e cours optionnel (3 cr.)	Recherche ²	Recherche et rédaction	Recherche et rédaction	Recherche et rédaction	Fin de la rédaction du mémoire (UQAT : ETA8024 Mémoire (24 cr.)

1. Ces cheminement sont proposés à **titre indicatif** et pourraient varier dans certains cas, particulièrement celui à temps partiel.

2. Pour **les personnes étudiantes inscrites à l'INRS** : Le parcours est composé de 18 crédits de scolarités et 69 crédits de recherche (une particularité de l'INRS) pour un total de 90 crédits. Les crédits de recherche servent à évaluer l'avancement de la thèse et sont notés par succès ou échec. À noter que les échecs à des crédits de recherche ont la même valeur que celle pour un cours. À l'INRS, après deux échecs, on peut être expulsé.e du programme, les crédits de recherche sont donc importants dans le parcours. Chaque session, les personnes étudiantes à temps plein doivent être inscrites à un minimum de 9 crédits (peu importe le type de crédit). Quand un ou deux cours sont prévus lors d'une session donnée, la personne étudiante doit ajouter des crédits de recherche lors de son inscription pour arriver à 9 crédits. Lorsqu'elle s'inscrit à des crédits de recherche, le profil IDE lui donne la tâche d'entrer des objectifs de recherche dans le système. Dès le début de chaque session, la personne étudiante doit donc se donner des objectifs dans l'avancement de sa recherche et de sa thèse et ses objectifs doivent être approuvés par sa direction de recherche. À la fin de la session, elle doit évaluer l'atteinte de ses objectifs dans IDE et la direction de recherche doit confirmer si les exigences de progression sont rencontrées ou non. Cette étape est conditionnelle à l'inscription à la session suivante.

3. Pour les personnes ayant commencé leur parcours à l'automne 2025, ce cours a été donné à la première session de scolarité.

4. Le sigle ETA8002 Projet de mémoire 2 correspond à l'évaluation du projet de mémoire par le comité d'encadrement. Cette étape sera réalisée entre l'hiver de la première année et l'automne de la 2^e année en fonction de l'avancée du projet. La direction de recherche recommandera à la personne étudiante la session appropriée pour s'y inscrire.

COMITÉ D'ENCADREMENT

Le programme privilégie les encadrements collectifs. Dès la première inscription de la personne étudiante à son programme, un comité d'encadrement de quatre ou cinq personnes est formé. Il est composé de :

- la direction de recherche (avec la codirection, le cas échéant) ;
- deux personnes détentrices d'un doctorat ayant de l'expérience en recherche récente et pertinente ;
- une personne autochtone reconnue par ses pairs pour son expertise.

À cet effet, un formulaire identifiant les membres du comité et leurs coordonnées est rempli et signé par la direction de programme. Ce formulaire précise également la répartition des crédits d'encadrement entre la direction de recherche et la codirection de recherche, le cas échéant.

Le rôle de ce comité d'encadrement est d'évaluer le projet de mémoire. Cette évaluation compte un document écrit, le projet de mémoire, ainsi qu'une présentation orale de 30 minutes, suivie une période de discussion.

Le projet de mémoire

Avant la fin du troisième trimestre de sa scolarité, au plus tard au quatrième trimestre, la personne étudiante soumet son projet de mémoire à son comité d'encadrement pour approbation (voir ci-dessous). Cette évaluation correspond au cours ETA 8002 Projet de mémoire II et est notée avec la **mention succès ou échec**.

Le projet de mémoire est un texte de 4 000 mots, soit environ 10 pages à 1,5 interligne, dans un caractère classique et dont le corps est de 12 points. La personne étudiante doit soumettre son projet par courriel (en format Word ou PDF) à la direction de programme, qui s'occupera de le transmettre, pour évaluation, aux membres du comité d'encadrement avec les documents et instructions nécessaires. Il comprend les éléments suivants :

- une revue de la littérature ;
- une justification de la pertinence scientifique et sociale du projet et de ses liens avec des partenaires ou communautés, s'il y a lieu ;
- question(s) et objectifs de recherche ;
- une description des approches théoriques et du cadre conceptuel ;
- une description du cadre méthodologique et des méthodes envisagées ;
- un échéancier ;
- une bibliographie sommaire.

LE MÉMOIRE

Le mémoire étudie un enjeu spécifique en études autochtones et doit remplir les exigences suivantes :

- être une initiation à la recherche ;
- permettre à la personne candidate à la maîtrise de démontrer ses aptitudes pour la recherche et sa capacité de rédaction.

Il comporte les éléments suivants :

- une revue de la littérature ;
- une justification de la pertinence scientifique et sociale du projet ;
- question(s) et des objectif(s) de recherche clairement énoncés ;

- une présentation des approches théoriques et du cadre conceptuel ;
- une présentation de la démarche méthodologique utilisée ;
- une analyse rigoureuse des données ;
- une discussion proposant des conclusions éclairées.

La rédaction du mémoire

La réalisation du mémoire est la responsabilité de la personne étudiante. Celle-ci est guidée par son directeur ou sa directrice de recherche et, le cas échéant, par le codirecteur ou la codirectrice, qu'elle rencontre de façon régulière. La direction et la codirection, le cas échéant, lisent les ébauches que leur remet la personne étudiante et suggèrent les corrections et les modifications qu'ils jugent appropriées. La personne étudiante en tient compte. La rédaction du mémoire est normalement le fruit de quatre à six mois de travail à temps plein. Il compte généralement une centaine de pages. Le mémoire est rédigé en suivant les modalités et règles de présentation des mémoires et thèses à l'INRS ou le Guide de présentation des travaux de recherche pour les cycles supérieurs à l'UQAT.

Le mémoire doit respecter les normes de présentation de l'institution d'attache.

UQAT: [Guide de présentation des travaux de recherche pour les cycles supérieurs](#)

INRS : [Guides de présentation des mémoires et thèses de l'INRS – SDIS](#)

Le dépôt du mémoire

L'étudiant ou l'étudiante dépose son mémoire pour évaluation selon les modalités prévues au Règlement des études de cycles supérieurs de l'INRS OU Règlement 10 – Les études de cycles supérieurs de l'UQAT.

ÉVALUATION DU MÉMOIRE

L'évaluation du mémoire se fait conformément au protocole d'entente et aux règlements des études des deux établissements. Le jury qui procède à l'évaluation du mémoire de maîtrise est formé de trois membres :

- la direction de recherche et la codirection le cas échéant ;
- un.e professeur.e de l'INRS ou de l'UQAT (membre interne) ;
- une personne de l'extérieur de l'INRS et de l'UQAT (membre externe).

S'il y a une codirection, la direction et la codirection de recherche n'ont qu'une seule voix dans la délibération du jury. S'il est impossible de désigner un.e professeur.e de l'INRS ou de l'UQAT, un deuxième membre externe est nommé.

L'évaluation du mémoire se fait en conformité avec les documents normatifs de l'établissement d'attache de la personne étudiante. Il en est de même pour le système de notation.

Dépôt final du mémoire

La personne étudiante procède au dépôt final de son mémoire conformément aux modalités prévues au Règlement des études supérieures de l'INRS ou du Règlement 10 – Les études de cycles supérieurs à l'UQAT.

6 | LANGUE

Cours

Les règlements de l'INRS (Règlement 2 et politique linguistique) et de l'UQAT (Règlement 10 et politique linguistique) permettent aux étudiant.e.s de remettre leurs travaux en anglais, sous réserve de l'approbation de la personne professeure responsable du cours.

Mémoire

Le mémoire doit être rédigé en français ou en anglais. La rédaction dans une autre langue que le français devra être préalablement soumise et approuvée par la direction locale de programme.

7 | ÉTHIQUE

Tout projet de recherche avec des êtres humains, qui consiste à collecter des renseignements auprès de personnes ou à accéder à des données personnelles sur des individus qui ne sont pas accessibles publiquement et qui ont été généralement recueillies dans un autre but que celui de la recherche en cours, sera soumis à une évaluation par le Comité d'éthique de l'établissement d'attaché. Il peut s'agir d'un projet individuel ou d'équipe, partie intégrante ou non d'une programmation de recherche. Veuillez noter qu'une attention particulière sera portée aux recherches en contexte autochtone afin que soient respectés l'ÉPTC2 (chapitre 9 en révision), ainsi que les protocoles et lignes directrices existantes en contextes autochtones.

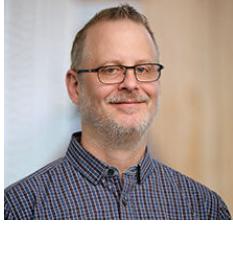
8 | NOTATION

Afin de favoriser l'harmonisation des pratiques de notation du corps professoral, le comité des programmes propose quelques repères qui permettent de donner un sens aux notes attribuées aux étudiants et étudiantes. Le tableau suivant résume les repères numériques et interprétatifs que le corps professoral se donne :

Notation littérale	Équivalent numérique	Pourcentage	Mention
A+	4,3	≥ 94	Excellent
A	4,0	90 à 93	
A-	3,7	86 à 89	
B+	3,3	83 à 85	Très bien
B	3,0	80 à 82	
B-	2,7	76 à 79	
C+	2,3	73 à 75	Bien
C	2,0	70 à 72	
E	0	≤ 69	Échec

9 | PRINCIPALES RESSOURCES PROFESSORALES

PROFESSEUR.E.S	INTÉRÊTS DE RECHERCHE	
	<p>ASSELIN, Hugo Professeur titulaire Titulaire de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, Campus de Rouyn-Noranda, UQAT 819 762-0971 poste 2621 hugo.asselin@uqat.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Foresterie sociale et autochtone - Questions autochtones - Développement nordique - Écologie forestière - Paléoécologie - Changements climatiques - Incendies forestiers - Biologie - Environnement
	<p>BASILE, Suzy Professeure Membre du comité local des programmes en études autochtones École d'études autochtones Campus de Val-d'Or, UQAT 819 874-8728 poste 6336 suzy.basile@uqat.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Femmes autochtones (grossesse, accouchement, sages-femmes, violences obstétricales, stérilisations imposées) - Peuples autochtones (Premières Nations et Inuit) - Gouvernance et territoire - Développement nordique - Enjeux environnementaux et consultation - Éthique de la recherche avec les peuples autochtones - Anthropologie culturelle
	<p>BRODEUR-GIRARD, Sébastien Professeur Directeur du module, École d'études autochtones, Campus de Val-d'Or, UQAT 819 874-8728 poste 6575 sebastien.brodeur-girard@uqat.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Droits des peuples autochtones - Traditions juridiques autochtones - Gouvernance des peuples autochtones - Politiques publiques et peuples autochtones - Histoire des peuples autochtones - Histoire du colonialisme
	<p>CARON, Joanie Professeure Membre du comité local des programmes en études autochtones École d'études autochtones Campus de Val-d'Or, UQAT 819 874-8728 poste 6570 joanie.caron3@uqat.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation minière et énergétique en contexte autochtone - Gestion des ressources naturelles - Développement durable / responsable - Employabilité autochtone - Psychologie organisationnelle - Gestion des ressources humaines - Formation culturellement pertinente - Certification - Finance
	<p>DE LA SABLONNIÈRE-GRIFFIN, Mireille Professeure Centre UCS de l'INRS, Membre du Comité de gestion de l'Unité mixte de recherche INRS-UQAT Études autochtones 819 874-8728, poste 6573 mireille.delasablonniere-griffin@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Services à l'enfance et peuples autochtones - Approche critique et transformative des statistiques - Autodétermination et gouvernance autochtone en services enfance-famille - Bien-être et protection des enfants et des jeunes autochtones - Dévoilement d'expériences adverses (agressions sexuelles, maltraitance) - Recherche collaborative

	<p>DROUIN-GAGNÉ, Marie-Eve Professeure Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS Membre du comité local des programmes en études autochtones marie-eve.drouin-g@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation supérieure autochtone, pédagogies autochtones et pédagogies par le territoire - Expériences autochtones en milieu urbain, villes colonialistes et villes autochtones - Processus coloniaux et dé coloniaux dans les Amériques - Approches décoloniales - Méthodologies et épistémologies autochtones, méthodologies participatives et collaboratives cartographies narratives - Québec, Canada, États-Unis et Amérique du Sud (contexte Andin)
	<p>ÉTHIER, Benoit Professeur École d'études autochtones, Campus de Val-d'Or, UQAT Membre du Comité de gestion de l'Unité mixte de recherche INRS-UQAT Études autochtones 819 874-8728 poste 6561 benoit.ethier@ugat.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Études autochtones - Enjeux territoriaux - Savoirs autochtones - Relations interculturelles - Droits coutumiers - Cartographie participative
	<p>GUIMONT MARCEAU, Stéphanie Professeure Directrice de la maîtrise et du doctorat en études autochtones, Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS 514 499-4061 stephane.gmarceau@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Relations entre Autochtones et non-Autochtones - Autochtones en milieu urbain - Femmes et jeunes - Colonialité, blanchité et inégalités - Espaces d'exclusion et de résistance - Approches critiques, féministes, décoloniales et autochtones - Méthodes participatives et collaboratives basées sur les récits
	<p>LÉVESQUE, Carole Professeure titulaire Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS 514 499-4094 carole.levesque@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Peuples autochtones - Savoirs des autochtones - Développement durable - Intégration communautaire - Environnement social
	<p>LÉVESQUE, Francis Professeur titulaire Directeur de l'École d'études autochtones Campus de Val-d'Or, UQAT 819 825-5361 francis.levesque2@ugat.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Anthropologie sociale - Ethnohistoire - Histoire de l'Arctique canadien - Inuit, Premières Nations et Métis - Colonialisme canadien - Relations humains-animaux - Éducation postsecondaire (Inuit et Premières Nations) - Impacts du développement minier sur les communautés nordiques - Savoirs traditionnels inuit (Inuit quajimajatuqangit)

	<p>QUINTAL-MARINEAU, Magalie Professeure Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS 514 499-4021 magalie.quintalm@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les aspects socioculturels du travail - L'accès au marché de l'emploi chez les jeunes Inuit - Les inégalités socioéconomiques entre l'Inuit Nunangat et les régions urbaines au Canada - Le rôle économique des femmes Inuit dans le développement de l'Inuit Nunangat - L'évolution des familles (ilagiit) et des ménages Inuit
	<p>RADU, Ioana Professeure Directrice de la maîtrise et du doctorat en études autochtones Membre du Comité de gestion de l'Unité mixte de recherche INRS-UQAT Études autochtones Campus de Val-d'Or, UQAT 819 874-8728 poste 6559 ioana.radu@uqat.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Santé autochtone - Sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire - Gouvernance territoriale - Sécurisation culturelle - Histoire orale - Décolonialité - Ethnographie - Épistémologies et méthodologies de recherche autochtones - Mieux-être et guérison
	<p>WISCUTIE-CRÉPEAU, Nancy Professeure Membre du comité local des programmes en études autochtones Membre du Comité de gestion de l'Unité mixte de recherche INRS-UQAT Études autochtones Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS nancy.wiscutie-crepeau@inrs.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation autochtone - Didactique des langues en contexte autochtone - Apprentissage de la lecture - Pratiques enseignantes - Revitalisation de la langue anicinape - Littérature de jeunesse autochtone

10 | DESCRIPTION DES COURS ET ACTIVITÉS

ETA8001 PROJET DE MÉMOIRE I (3CR.)

Objectifs

Acquérir les outils conceptuels et pratiques nécessaires à la formulation d'un projet de recherche. Maîtriser les différents éléments d'un projet de mémoire (problématique, revue de littérature, objectifs généraux et spécifiques, contribution et pertinence sociale, cadre théorique, conceptuel ou opératoire, approche méthodologique, échéancier) et les mettre en application pour formuler un projet de recherche. Acquérir différents outils et concepts permettant de lire et de critiquer des travaux de recherche sous l'angle méthodologique.

Contenu

Principaux éléments que doit inclure un projet de mémoire (problématique, littérature pertinente, objectifs, contribution et pertinence, cadre théorique, conceptuel ou opératoire, méthodologie, échéancier). Recherche et veille documentaire. Lecture critique de la littérature. Processus de dépôt et d'évaluation du mémoire.

ETA8002 PROJET DE MÉMOIRE II (3 CR.)

Ce cours correspond à l'évaluation du projet de mémoire par le comité d'encadrement. Voir section 5.

Objectifs

Consolider les assises théoriques et méthodologiques en lien avec le domaine de spécialisation et les questions de recherche soulevées. Définir et approfondir le projet de mémoire tant sur le plan pratique que scientifique.

Contenu

Révision de la littérature pertinente. Finalisation de la rédaction de la problématique. Précision des objectifs généraux et spécifiques, de la contribution et de la pertinence sociale. Approfondissement du cadre théorique, conceptuel ou opératoire. Précision de l'approche méthodologique. Finalisation de l'échéancier.

ETA8003 MÉTHODES, ÉPISTÉMOLOGIE ET ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AUTOCHTONE (3 CR.)

Objectifs

Développer une compréhension des systèmes de connaissances autochtones, y compris les épistémologies, les ontologies et les méthodologies autochtones. Comprendre l'histoire de la recherche dans les contextes autochtones. Approfondir l'analyse des aspects éthiques et relationnels, le rôle du colonialisme dans la recherche autochtone, la recherche collaborative, ainsi que les épistémologies et les principes de l'éthique de la recherche développés par les penseuses et penseurs autochtones, les gardiennes et gardiens du savoir, et les instances autochtones et non autochtones.

Contenu

Concepts de base, pratiques et enjeux de la recherche en contexte autochtone. Principes de l'éthique de la recherche, de la construction sociale du savoir, de l'influence de la pensée, des connaissances et des savoirs des Peuples autochtones sur le développement de la recherche contemporaine. Analyse critique de la littérature scientifique et de la littérature développée par les instances autochtones. Étapes de base de la conception, de la réalisation et de la présentation de la recherche, y compris la recherche participative. Méthodes de recherche qualitatives et quantitatives; les compétences de base de l'entretien, le traitement, l'analyse et la présentation des données dans le cadre de la recherche qualitative et quantitative.

ETA8004 HISTOIRE, SOCIÉTÉS ET CULTURES DES PEUPLES AUTOCHTONES EN AMÉRIQUE DU NORD (3 CR.)

Objectifs

Comprendre et analyser les réalités des divers groupes et nations autochtones en Amérique du Nord, incluant les conséquences des divers statuts législatifs. Développer une compréhension approfondie, plurielle et interdisciplinaire des sociétés et cultures des Peuples autochtones en Amérique du Nord, incluant leurs épistémologies. Discuter et questionner les ontologies autochtones et occidentales. Distinguer les histoires du passé. Discuter et questionner l'historiographie occidentale et les régimes d'historicité autochtones. Réfléchir aux effets de l'histoire sur le présent. Comprendre, questionner et développer une analyse critique des sources primaires et secondaires en histoire.

Contenu

Diversité sociale et culturelle des Peuples autochtones en Amérique du Nord. Identité et appartenance aux cultures et sociétés autochtones, incluant en contextes urbains. Structures de pouvoirs imposées et traditionnelles, mesures d'autonomie gouvernementale et leurs rôles dans la définition et l'actualisation des sociétés et cultures. Création et modes de transmission des savoirs autochtones. Étres-au-monde autochtones et occidentaux. Ontologie politique autochtone et relations au territoire. Savoirs et pouvoirs. Représentations du passé, mémoires et territoires. Historiographie occidentale et régimes d'historicité autochtones. Contextes contemporains et leurs liens avec le passé. Présentation de sources primaires (sources archéologiques et archivistiques, histoire orale, etc.) et secondaires (livres, articles, etc.) mobilisées pour comprendre le passé et de leur mode de production.

ETA8010 ATELIER DE CARTOGRAPHIES AUTOCHTONES (3 CR.)

Objectifs

Analyser la production et l'utilisation politique, économique, culturelle et sociale de la cartographie et des cartes en contextes autochtones, historiquement et de façon contemporaine. Analyser le rôle joué par les cartes et la cartographie dans les processus coloniaux. Analyser les processus sociospatiaux de résistance et de reterritorialisation développés par les Peuples autochtones. Réfléchir aux modes de relation autochtone au territoire et à leurs impacts sociaux, politiques et économiques. Approfondir les connaissances sur les outils contemporains de cartographies utilisés en contextes autochtones. Produire un projet de cartographie autour d'un enjeu autochtone.

Contenu

Aspects théoriques et pratiques de la cartographie. Aspects historique, politique, culturel et social de la cartographie autochtone et enjeux de la cartographie participative en contextes autochtones. Création d'un projet de cartographie en utilisant les ressources disponibles au Laboratoire de cartographie participative de l'UQAT.

ETA8011 SYSTÈMES ET TRANSMISSION DES SAVOIRS AUTOCHTONES (3 CR.)

Objectifs

Caractériser les corpus et les dimensions des savoirs autochtones selon leurs champs d'application. Développer une compréhension des modalités de l'acquisition, de la transmission et de l'appropriation des savoirs en divers domaines. S'instruire des variations existantes en fonction des Nations différentes, des âges et des genres, au Québec, au Canada et à l'échelle internationale. Identifier et expliquer les marqueurs et les ressorts sociaux et culturels sous-tendant les systèmes de savoirs.

Contenu

Systèmes de savoirs autochtones. Acquisition, transmission et appropriation des savoirs. Informations, pratiques, dispositifs, habiletés, opérations intellectuelles et actions en lien avec les savoirs. Parcours individuels, familiaux, intergénérationnels et communautaires. Modes d'expression et de socialisation du savoir. Rapport à l'accomplissement des personnes considérées dans leur intégralité tout au long de leur existence. Actions et processus décisionnels contribuant à la reproduction des composantes de la vie en société.

ETA8012 LEADERSHIP, GOUVERNANCE ET AUTODÉTERMINATION DES PEUPLES AUTOCHTONES (3 CR.)

Objectifs

Développer une compréhension critique des enjeux sociaux, culturels, environnementaux, juridiques, politiques et économiques liés à l'autodétermination des Peuples autochtones. Comparer et questionner des exemples de processus de gouvernance autochtone au Canada et dans le monde. Discuter des interactions entre les systèmes de gouvernance autochtones et allochtones. Analyser diverses formes de savoirs et de pratiques associées au leadership. Être capable d'identifier, de synthétiser et de questionner la littérature marquante portant sur les dynamiques de gouvernance des populations autochtones. Communiquer clairement à l'écrit et à l'oral des idées complexes en études autochtones.

Contenu

Liens entre autodétermination, santé et bien-être des Peuples autochtones. Construction de l'identité et autodétermination politique et culturelle. Diversité des cadres et modèles de gouvernance autochtone, au Canada et dans le monde. Gouvernance autochtone et relations avec l'État. Représentations de l'autodétermination. Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones. Enjeux socio-politiques des concepts de réconciliation et de décolonisation. Notions de résistance et de résurgence en contexte d'autodétermination. Approches autochtones du leadership.

ETA8013 LECTURES DIRIGÉES (3 CR.)

Objectifs

Approfondir une thématique particulière orientée en fonction du domaine de recherche de son mémoire ou de sa thèse. Développer son sens d'analyse et de critique de la littérature sur le sujet.

Contenu

En lien avec le domaine de recherche du mémoire ou de la thèse.

ETA8014 SUJETS SPÉCIAUX I (3 CR.)

Objectifs

Approfondir un ou plusieurs sujets spécifiques en lien avec son projet de mémoire ou de thèse.

Contenu

Contenu variant selon les intérêts de recherche de l'étudiant.e et qui est déterminé par la/le professeur.e responsable du cours.

ETA8015 SUJETS SPÉCIAUX II (3 CR.)

Objectifs

Approfondir un ou plusieurs sujets spécifiques en lien avec son projet de mémoire ou de thèse.

Contenu

Contenu variant selon les intérêts de recherche de l'étudiant.e et qui est déterminé par la/le professeur.e responsable du cours.

ETA8016 SÉMINAIRE THÉMATIQUE EN ÉTUDES AUTOCHTONES (3 CR.)

Objectifs

Acquérir des connaissances sur une thématique en lien avec les études autochtones. Reconnaître les bases théoriques et méthodologiques en études autochtones. Discuter des recherches récentes sur un thème donné. Synthétiser des informations complexes en mobilisant un corpus scientifique approprié.

Contenu

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur un thème de recherche développé par un ou des membres du corps professoral.

ETA8024 MÉMOIRE (24 CR.)

UQAT seulement

Objectifs

Maîtriser les étapes de la recherche. Approfondir ses connaissances et appliquer les méthodes de travail. Développer des habiletés analytiques et rédactionnelles. Aiguiser son esprit critique.

Contenu

Rédaction d'un mémoire respectant les règles de présentation en vigueur et témoignant de son aptitude à la recherche.

MOB8120 PRATIQUES DE RECHERCHE ET ACTION PUBLIQUE EN CONTEXTE AUTOCHTONE (3 CR.)

Objectifs

Reconnaître les réalités historiques, sociales, économiques, politiques et juridiques du monde autochtone ainsi que les enjeux et les défis contemporains et en lien avec les relations entre Autochtones et non Autochtones. Acquérir et approfondir des connaissances et compétences en matière de recherche et de politiques publiques relatives aux Peuples autochtones. Fournir des éclairages multiples autour de questions d'actualité en mettant en présence autant des spécialistes de la recherche universitaire que des leaders autochtones et des actrices et acteurs du terrain.

Contenu

La formule du cours favorise la mise en débat de nombreuses questions qui retiennent l'attention autant dans le monde de la recherche, dans les milieux autochtones et gouvernementaux qu'à l'échelle internationale. Les questions et les thèmes abordés font l'objet d'une rapide contextualisation historique et intellectuelle afin de partager les repères nécessaires à des échanges instructifs et constructifs. Différentes disciplines sont mises à contribution : anthropologie, science politique, psychologie, histoire, histoire de l'art, sociologie, communication, sciences de l'environnement. Cette démarche donne lieu, dans une perspective transversale, à des éclairages multiples : universitaire, gouvernemental, communautaire, local, international.

SOC2400 FEMMES AUTOCHTONES : HISTOIRE, TERRITOIRE ET GOUVERNANCE (3 CR.)

Objectifs

Développer une compréhension plurielle et une analyse critique des effets de l'imposition des politiques coloniales chez les Peuples autochtones et spécifiquement chez les femmes autochtones. Approfondir l'analyse du lien au territoire chez les Peuples autochtones par l'étude des savoirs et des pratiques spécifiques aux femmes autochtones en lien avec l'environnement. Développer une compréhension de pointe des théories féministes ainsi que des perspectives des femmes autochtones sur l'histoire, le territoire et la gouvernance. Situer le rôle et la place des femmes dans la gouvernance contemporaine et comprendre les effets des efforts de décolonisation des institutions autochtones ayant cours au Canada et dans le monde.

Contenu

Faits historiques, colonisation, politiques coloniales. Rôle des femmes autochtones dans leurs sociétés respectives. Lien au territoire et impacts des perturbations industrielles. Savoirs et pratiques spécifiques aux femmes autochtones. Théories et courants féministes et écoféministes. Gouvernance, leadership et décolonisation par l'art, la parole, la guérison et les mouvements sociaux.

SOC2401 SUJETS DE POINTE EN ÉTUDES AUTOCHTONES (3 CR.)

Objectifs

Permettre à l'étudiant de s'initier, dans une approche interdisciplinaire et holistique, aux développements récents de la recherche fondamentale et appliquée en études autochtones et d'en approfondir leurs principaux fondements. Développer une pensée critique sur les enjeux et dossiers autochtones au Québec, au Canada et au niveau international et maîtriser les principaux concepts. Étendre la réflexion et la pensée critique à des domaines scientifiques autres que ceux qui concernent spécifiquement son projet de recherche.

Contenu

Variable selon les conférences.

UCS6060 LOGIQUES ET DYNAMIQUES URBAINES DES PREMIERS PEUPLES (3 CR.)

Objectifs

Comprendre les réalités de l'univers urbain des Peuples autochtones à partir de l'expertise québécoise et canadienne et à travers les trajectoires de diverses disciplines des sciences sociales et des sciences humaines. Connaître les spécificités du domaine de la recherche relative aux Peuples autochtones en milieu urbain au Québec et au Canada. Développer une compréhension plurielle des enjeux de société qui interpellent les instances autochtones urbaines aux échelles locale, nationale et internationale. Contribuer à construire l'arrimage entre les politiques publiques et les attentes, perspectives, traditions intellectuelles et initiatives des Autochtones vivant en milieu urbain. S'instruire des initiatives de décolonisation, de reconstruction sociale et de réconciliation des instances et organisations autochtones urbaines au Québec et ailleurs.

Contenu

Population autochtone urbaine au Québec et ailleurs : caractéristiques et particularités. Héritage et histoire. Trajectoires du mouvement des centres d'amitié autochtones au Québec et au Canada. Relations entre les citoyennes et les citoyens autochtones et allochtones. Émergence d'une société civile autochtone au Québec. Enjeux et défis en matière de santé et de qualité de vie. Enjeux en matière d'éducation. Changement social et modernités. Itinérance et exclusion. Institutionnalisation et politiques publiques. Outils juridiques et culturels internationaux. Identité et gouvernance. Réconciliation et décolonisation. Place des femmes et des jeunes autochtones dans les villes.